Commission européenne

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

InDiD

Infrastructure Digitale de Demain

InDiD est l'un des 13 projets français sur 148 projets européens retenus par la Commission européenne dans le cadre du dernier appel à projets du Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe (MIE). Le projet bénéficie d'un cofinancement à hauteur de 50 % de la part de l'Union Européenne. Il s'inscrit dans la suite des projets de Systèmes de Transports Intelligents Coopératifs SCOOP@F, C-ROADS France et InterCor.

FINANCEMENT
10 766 707 €
de subvention
de l'Union européenne

ÉCHÉANCES
Démarrage du projet **été 2019**
Fin prévue en **2023**

Les Systèmes de Transports Intelligents Coopératifs (C-ITS)

Dans les systèmes coopératifs, les véhicules communiquent les uns avec les autres et avec l'infrastructure, ils échangent des données et des informations pertinentes relatives à la section de route traversée afin d'**améliorer la sécurité** et permettre une **gestion coopérative du trafic**. Les C-ITS offrent ainsi le potentiel d'améliorer la sécurité par l'accroissement considérable de la qualité et la fiabilité des informations disponibles sur les véhicules, leur emplacement et de l'environnement routier.

Améliorer la sécurité et préparer l'infrastructure aux véhicules de demain

Le projet a pour ambition d'élargir la couverture des cas d'usage déployés dans les projets précédents (freinage d'urgence, accident, travaux...) et de développer de nouveaux cas d'usages abordant le **milieu urbain**, mais aussi des cas d'usage de **perception augmentée pour le véhicule autonome**. En complément, il aborde la cartographie numérique haute définition de l'infrastructure. Ensemble, connectivité et cartographie forment l'infrastructure digitale de demain, complément indispensable de l'infrastructure physique.

Reçu au Contrôle de légalité le 27 juin 2019

Un consortium fort regroupant des acteurs de l'Industrie, de la Mobilité et du Numérique

Le projet s'appuie sur un consortium fort, rassemblant une pluralité d'acteurs de l'Industrie, de la Mobilité et du Numérique. Coordonné par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, il compte **24 partenaires** dont des collectivités (la Métropole de Grenoble, La Ville de Paris, la Métropole d'Aix-Marseille et les départements de l'Isère et des Bouches-du-Rhône), des gestionnaires routiers et leur représentant (APRR, SANEF, Vinci Autoroutes et l'ASFA) et des entreprises usagers (Valeo, TomTom).

Quatre sites pilotes

InDiD vise à poursuivre le déploiement de Systèmes de Transport Intelligents Coopératifs sur de nouveaux sites d'expérimentation routiers afin d'étendre la couverture des services offerts par l'infrastructure. Les sites pilotes se situent sur **4 grands bassins géographiques français**, sur le versant méditerranéen, dans le sud-ouest, dans le centre et dans le nord de la France.

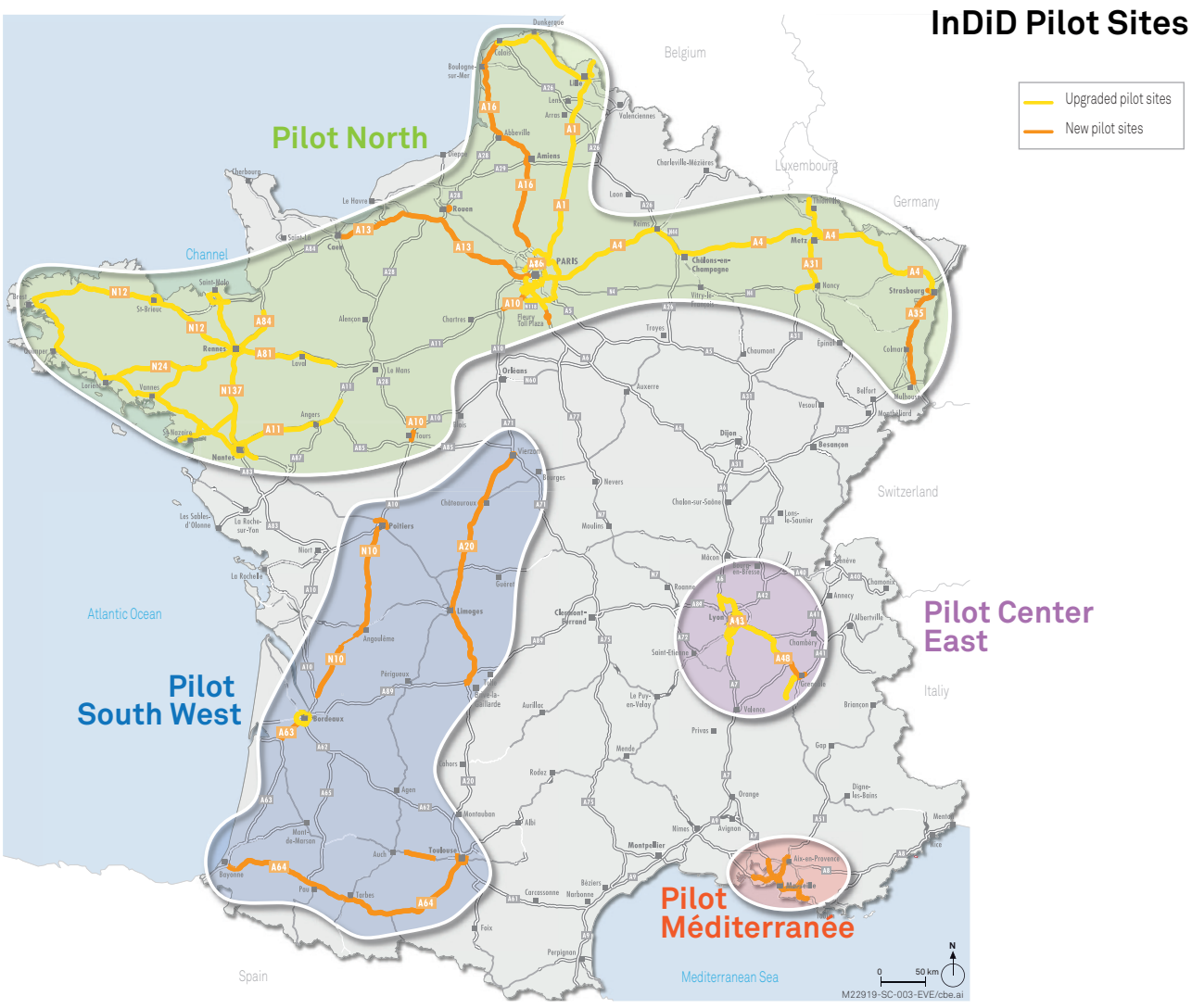

Reçu au Contrôle de légalité le 27 juin 2019